

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 96-530 DU 25 NOVEMBRE 1996

Chargeant Monsieur Assouma YACOUBOU,
Ministre de la Fonction Publique, du
Travail et de la Réforme Administrative
de l'intérim de Monsieur Théophile N'DA,
Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de l'Administration Territoriale
pour compter du 25 Novembre 1996

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU La Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution
de la République du Bénin ;
- VU La Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitution-
nelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle
du 18 Mars 1996 ;
- VU Le Décret N° 96-128 du 18 Avril 1996 portant composition
du Gouvernement

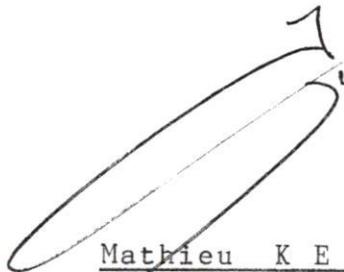
D E C R E T E

ARTICLE 1er : Pour compter du 25 Novembre, Monsieur Assouma YACOUBOU,
Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Admi-
nistrative est chargé de l'intérim du Ministre de l'Intérieur, de la
Sécurité et de l'Administration Territoriale pendant l'absence de
Monsieur Théophile N'DA.

ARTICLE 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 25 Novembre 1996

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement



Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MISAT 4 MFPTRA 4
SGG 4 AUTRES MINISTERES 16 DEPARTEMENTS 6 JORB 1